

À la rescousse d'un oiseau rare

PLAN DE CONSERVATION INTERNATIONAL DE LA GRIVE DE BICKNELL

Tous les printemps, dans une petite section de l'Amérique du Nord, on observe, à l'aube, un phénomène unique au monde. Au lever du jour, le chant en vrille des Grives de Bicknell anime les peuplements forestiers côtiers et alpestres dispersés dans le Sud-Est du Canada et le Nord-Est des États-Unis. Ayant achevé leur migration sur une distance de 2 000 kilomètres depuis leurs aires d'hivernage des Grandes Antilles, ces grives se reproduiront et élèveront leurs petits dans ces forêts situées pas si loin d'agglomérations comptant des millions d'habitants. Après un séjour de quatre mois seulement, elles amorceront leur migration vers le sud avant le début de l'hiver. Chacun des périodes vers le nord ou vers le sud, mène les Grives de Bicknell vers un avenir incertain.

La Grive de Bicknell, qui constitue déjà l'une des plus rares espèces d'oiseaux chanteurs nichant sur le continent, est actuellement menacée à presque toutes les étapes de son cycle de vie. Pour remédier à cette situation, une coalition de scientifiques, de gestionnaires de ressources naturelles et de planificateurs en matière de conservation formant le Groupe international pour la conservation de la Grive de Bicknell (GICGB) se consacre à l'étude et à la conservation de cet oiseau chanteur mystérieux et fascinant. Les efforts déployés par le GICGB ont donné lieu à un plan d'action novateur visant à faire en sorte que la Grive de Bicknell ne devienne pas une espèce en voie de disparition. Le rapport intégral intitulé *A Conservation Action Plan for Bicknell's Thrush (Catharus bicknelli)* est disponible sur le site Web du GICGB à www.bicknellsthrush.org. Le présent document constitue un sommaire du plan.

Contexte

La Grive de Bicknell, qui se caractérise par une envergure d'environ 30 centimètres, des parties supérieures d'une riche teinte brune, des parties inférieures pâles et une poitrine tachetée, est une espèce rare apparentée à un oiseau chanteur commun dans nos jardins, le Merle d'Amérique. Toutefois, contrairement à ce cousin, la Grive de Bicknell a des besoins spécialisés quant à son habitat. Son aire de reproduction se limite à des zones forestières fortement fragmentées dominées par le sapin baumier et situées dans les régions côtières et montagneuses du nord-est des États-Unis et du sud-est du Canada. Dans une grande partie de son aire de reproduction, la Grive de Bicknell niche en altitude dans les montagnes et dans certaines hautes terres boisées. L'espèce peut



aussi nicher dans des zones sujettes aux perturbations dues aux activités humaines et aux phénomènes naturels : p. ex. le long de clairières et de sentiers de ski alpin ou au sein de denses peuplements forestiers en régénération. En hiver, l'aire de répartition connue des Grives de Bicknell se limite aux Grandes Antilles, et la majeure partie de la population mondiale séjourne dans les forêts des montagnes de la République dominicaine. Les populations de l'espèce hivernent aussi dans les forêts

subsistantes d'Haïti, de la Jamaïque, de Puerto Rico et de l'est de Cuba. Les biologistes savent peu de choses au sujet des voies migratoires reliant les aires d'hivernage et de nidification de la Grive de Bicknell, mais ils supposent que, pendant les migrations, l'espèce longe la côte est de l'Amérique du Nord ou se déplace à proximité de celle-ci.

La Grive de Bicknell est une espèce rare et ses effectifs diminuent dans certaines parties de son aire de répartition. On estime que la population mondiale compte entre 95 000 et 126 000 individus (ce qui correspond à une très petite population comparativement à celle d'autres oiseaux chanteurs) dont environ 60 p. cent nichent aux États-Unis et 40 p. cent nichent au Canada. Par conséquent, à l'égard des initiatives de conservation, la Grive de Bicknell est une espèce hautement préoccupante sur le continent. L'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN) a désigné la Grive de Bicknell vulnérable à l'échelle mondiale. Elle est classée parmi les espèces préoccupantes dans tous les États américains qu'elle occupe. En outre, le Comité sur la situation des espèces en péril au Canada a recommandé au gouvernement fédéral d'attribuer à l'espèce le statut *menacé*.

Enjeux et menaces

Comme la population mondiale de la Grive de Bicknell est petite et que les préférences de l'espèce en matière d'habitat sont spécialisées, cette dernière est confrontée à des enjeux qui lui sont propres. Ses faibles effectifs à l'échelle mondiale et sa répartition fragmentée constituent des facteurs risquant eux-mêmes de restreindre la stabilité et le potentiel de croissance des populations. Cependant, c'est avant tout le fait que plusieurs activités humaines – favorisant la perte des habitats, la pollution et les changements climatiques – menacent les aires de reproduction et d'hivernage de la Grive de Bicknell qui est inquiétant. Ces menaces peuvent être

exacerbées par les limites inhérentes à l'oiseau, et les effets combinés de ses effectifs réduits et de sa répartition fragmentée, et aboutir à un scénario alarmant pour l'espèce. Selon les résultats de nouvelles recherches, le taux de survie des femelles serait inférieur à celui des mâles, ce qui serait en partie dû au fait que ces dernières occupent des habitats de moindre qualité en hiver. Ce phénomène pourrait avoir de graves conséquences sur l'avenir de l'espèce. Le GICGB a relevé d'importantes menaces qui, en combinaison avec les facteurs limitatifs propres à l'espèce, n'augurent rien de bon pour la pérennité de la Grive de Bicknell.

DESTRUCTION ET DÉTÉRIORATION DE L'HABITAT

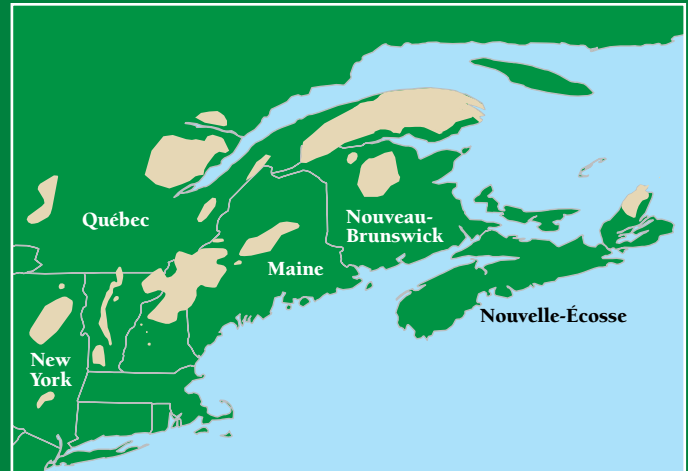
Dans les aires de reproduction et d'hivernage de la Grive de Bicknell, divers facteurs mettent en péril l'intégrité de l'habitat de l'espèce : exploitation forestière, développement commercial, pratiques agricoles et feux.

- **Pratiques forestières dans les aires de reproduction** – Dans les forêts servant à la reproduction, les coupes d'éclaircie et les coupes à blanc risquent de réduire la qualité et l'étendue de l'habitat au Canada et dans le Nord du Maine, où l'espèce fréquente les forêts aménagées pour la production du bois d'œuvre. Les opérations forestières durant la saison de nidification peuvent être une cause directe de la perte de nids, d'œufs et d'oisillons.
- **Agriculture de subsistance et exploitation forestière dans les aires d'hivernage** – L'exploitation agricole et forestière ainsi que la production de charbon de bois et les feux d'origine anthropique se sont traduits par d'importantes pertes de l'habitat à Hispaniola et dans d'autres îles des Grandes Antilles, particulièrement dans les zones où les femelles sont plus abondantes. La République dominicaine ne possède plus que 10 p. cent de son couvert forestier d'origine, tandis qu'en Haïti, ce pourcentage n'est que de 2 p. cent.
- **Développement commercial et perturbations d'origine anthropique dans les aires de reproduction** – L'aménagement d'installations de télécommunications, de production d'énergie éolienne et de centres de ski récréatif risquent de détruire, de fragmenter ou de modifier l'habitat de reproduction. Dans certains secteurs fortement achalandés, les randonneurs pédestres sont aussi susceptibles de perturber les oiseaux pendant la nidification.
- **Développement commercial le long des voies migratoires** – Même si les biologistes en savent peu sur les parcours, les haltes et les habitats migratoires précis de la Grive de Bicknell, il est reconnu que le développement commercial et domiciliaire et la construction de tours de télécommunications et des installations de production d'énergie éoliennes ont une incidence sur l'habitat de migration d'autres oiseaux néotropicaux utilisant la même voie migratoire de l'est.

POLLUTION ATMOSPHÉRIQUE

Diverses substances toxiques aéroportées qui se déposent dans les aires de reproduction ou d'hivernage entraînent une vaste gamme d'incidences sur la Grive de Bicknell, et certaines d'entre elles peuvent être particulièrement nuisibles à l'espèce dans les habitats situés en haute altitude.

Aire de nidification de la Grive de Bicknell



Bioaccumulation du mercure – Le mercure libéré dans l'atmosphère par les incinérateurs de déchets, les centrales thermiques alimentées au charbon et les fonderies industrielles peuvent nuire au développement physiologique et réduire le taux de survie chez les oiseaux et d'autres espèces fauniques. De fortes concentrations de méthylmercure, qui constitue la forme toxique de l'élément, ont été relevées dans les tissus d'individus échantillonnés dans les aires de reproduction et d'hivernage.

Dépôts acides et épuisement du calcium – Les dépôts acides accélèrent la perte du calcium des sols dans certaines zones du Nord-Est des États-Unis. Les oiseaux chanteurs nichant dans les zones acidifiées ne sont peut-être pas en mesure d'obtenir les quantités d'aliments à forte teneur en calcium (comme des escargots terrestres) nécessaires à la formation des coquilles d'œufs. Les dépôts acides sous forme de pluie, de bruine et de brouillard et le lessivage du calcium du feuillage provoquent un stress physiologique pouvant affaiblir ou tuer les épinettes rouges. De plus, la mortalité accrue chez les épinettes peut provoquer l'envahissement des peuplements par des essences moins propices à la Grive de Bicknell, ce qui est susceptible de réduire la qualité de ses aires d'alimentation ou de nidification.

CHANGEMENT CLIMATIQUE

Le changement climatique a tout un éventail d'incidences directes et indirectes sur les populations de Grive de Bicknell dans les aires de reproduction et d'hivernage de l'espèce et le long de ses voies migratoires.

Réchauffement climatique et transformation des forêts – En raison des saisons de croissance plus chaudes, l'aire de reproduction de la Grive de Bicknell est susceptible de se déplacer à des altitudes de plus en plus élevées, vers des îlots alpestres qui deviendront progressivement plus petites et davantage isolées. La limite altitudinale inférieure de la zone d'épinettes/sapins se déplace sans doute déjà vers des altitudes plus élevées dans les montagnes du Nord Est des États-Unis, où des essences de feuillus envahissent des zones dominées auparavant par l'épinette rouge et le sapin baumier. D'ici la fin du XXI^e siècle, on prévoit une augmentation suffisante de la température en été pour éventuellement faire disparaître presque tout l'habitat du sapin baumier aux États-Unis et peut-être au Canada ce qui pourrait réduire substantiellement l'étendue de l'habitat de reproduction de la Grive de Bicknell.

Fréquence accrue des précipitations et des tempêtes – Durant la saison de reproduction, l'augmentation de la fréquence des précipitations et des vents qui, selon les prévisions, sera entraînée par le changement climatique pourrait se traduire par une augmentation du taux d'échec de nidification. De plus, l'accroissement de la fréquence des tempêtes au cours des périodes de migration pourrait nuire directement à la Grive de Bicknell. Dans les aires d'hivernage, les tempêtes plus fréquentes et le temps imprévisible risquent de réduire les périodes d'alimentation et le couvert des sites de repos, de détruire les habitats de plus basses altitudes ou de causer directement la mortalité d'oiseaux.

Ravageurs, agents pathogènes et feux – Le changement climatique est susceptible d'entraîner divers autres effets néfastes : propagation des ravageurs et des agents pathogènes s'attaquant aux forêts dans les aires de reproduction en haute altitude; création de forêts tropicales plus sèches, où les feux éventuels risquent de détériorer l'habitat d'hivernage; changement du moment de l'apparition et de l'abondance des insectes et d'autres organismes dont s'alimente la Grive de Bicknell.

Nouveau plan de conservation de la Grive de Bicknell

Le déclin des populations et les taux élevés de perte de l'habitat d'hivernage justifient la mise en œuvre d'une nouvelle initiative de conservation visant la Grive de Bicknell. Le GICGB recommande un plan d'action ambitieux dont l'objectif est atteignable : augmenter de 25 p. cent la population mondiale de l'oiseau au cours des 50 prochaines années et empêcher l'amenuisement de son aire de reproduction. La méthode la plus efficace pour atteindre cet objectif est de veiller à la protection, à la gestion ou à la remise en état des aires de reproduction et d'hivernage de l'espèce.

Aire d'hivernage de la Grive de Bicknell



CONSERVATION DE L'HABITAT DE REPRODUCTION

En Amérique du Nord, l'aire de répartition de la Grive de Bicknell – constituée principalement de forêts en haute altitude dominées par le sapin baumier – est une ressource naturelle restreinte qui est peu susceptible de prendre de l'expansion. Dans les États de New York et de la Nouvelle-Angleterre, l'habitat est protégé en majeure partie. Une façon plus pratique de favoriser l'augmentation des effectifs de la population de nicheurs est d'améliorer la gestion tant de l'habitat existant que de l'habitat potentiel. Dans le Maine et au Canada, de grandes étendues potentiellement propices à la Grive de Bicknell sont aménagées pour la production du bois d'œuvre. L'emploi de pratiques exemplaires de gestion (PEG) visant à minimiser les perturbations de l'habitat et favorisant l'intégration de celui-ci aux processus de planification de l'aménagement des forêts peut permettre de maintenir ou d'accroître l'étendue de l'aire de reproduction de la Grive de Bicknell. Voici un résumé des mesures de conservation de l'habitat de reproduction :

Créer des partenariats avec les sociétés forestières et les gestionnaires des terres publiques afin d'élaborer et de mettre en œuvre des pratiques y compris des PEG qui rehausseront la qualité de l'habitat de reproduction de la Grive de Bicknell.

- Éviter ou limiter les opérations d'éclaircie précommerciale (ÉPC) dans les zones qu'occupe la Grive de Bicknell. Pratiquer la ÉPC hors de la saison de reproduction et garder intacts d'importantes zones n'ayant pas fait l'objet de la ÉPC dans les peuplements l'ayant subie.

- Se fonder sur le principe « d'aucune perte nette de l'habitat » de façon à préserver l'habitat disponible sur l'ensemble de son étendue pendant toute période donnée. Pour ce faire, encourager les propriétaires fonciers à pratiquer la rotation des coupes et ainsi créer des peuplements inéquiennes qui pourraient être traités par ÉPC et être récoltés à des moments distincts.
- Créer des partenariats avec les gestionnaires des terres publiques et, en collaboration avec ces derniers, mettre au point des plans de gérance et intégrer les PEG à la réglementation ou aux pratiques de gestions du territoire.

Établir et respecter une valeur cible en ce qui a trait à l'étendue de l'habitat de la Grive de Bicknell à conserver dans les forêts à vocation commerciale.

- Estimer le niveau actuel de la population de Grives de Bicknell nichant dans les forêts à vocation commerciale.
- Établir des cibles souples pour chaque territoire canadien et américain où la Grive de Bicknell se reproduit dans des forêts exploitées étant donné que les régimes et les objectifs de gestion diffèrent dans chacun d'eux.

CONSERVATION DE L'HABITAT D'HIVER

Dans les aires d'hivernage de la Grive de Bicknell situées dans les Caraïbes, la protection et la remise en état de l'habitat pourraient nettement améliorer le taux de survie de l'espèce, ce qui augmenterait sa population mondiale.

Renforcer la protection de l'habitat d'hivernage actuellement occupé.

- Identifier les zones où la protection est prioritaire (dans les aires actuellement protégées et non protégées), à Hispaniola et dans d'autres pays des Caraïbes, en fonction de la gravité et de l'imminence des menaces, des partenariats locaux et de la probabilité de succès des initiatives de conservation.
- Renforcer le recrutement, la formation du personnel local et de son infrastructure pour faire en sorte que la surveillance de l'habitat et la mise en place des mesures de protection qui le vise soient efficaces.

Mettre au point des plans de gestion de l'habitat d'hivernage visant les zones boisées d'importance à Hispaniola et obtenir le financement nécessaire à leur mise en œuvre. Ces plans doivent prévoir les mesures suivantes :

- Acquérir ou gérer les zones tampons autour des forêts protégées.
- Mettre au point des stratégies communautaires de développement agricole durable comme les systèmes agroforestiers intégrant des cacaoyers ou des caféiers cultivés sous couvert forestier.
- Créer des incitatifs économiques à l'intention des propriétaires fonciers pour que ces derniers veillent à la conservation de l'habitat dans le cadre d'un système fondé sur le marché du carbone, de l'eau ou autres (souvent appelés « paiements de services environnementaux »).

Mettre au point des projets pilotes de remise en état de l'habitat d'hivernage.

- Élaborer des stratégies explicites de rétablissement des zones forestières perturbées afin d'y créer des conditions propices à la Grive de Bicknell.
- Trouver des fonds et les distribuer localement parmi les partenaires pour leur permettre d'obtenir les ressources nécessaires (p. ex., employés rémunérés, infrastructure et matériel) à la restauration de l'habitat.
- Établir des protocoles de suivi de l'occupation et de l'utilisation temporelle de l'habitat par la Grive de Bicknell et d'autres espèces et évaluer le succès des mesures prises en vue d'orienter les projets de rétablissement futurs.

Créer des liens avec des partenaires locaux des Caraïbes.

- Former de nouveaux partenariats, renforcer les liens existants et procurer l'occasion de participer à la mise en œuvre des mesures de conservation à des biologistes, des étudiants, des représentants gouvernementaux, des organisations non gouvernementales et des membres des collectivités
- Recruter de nouveaux membres du GICGB dans les Caraïbes.
- Tenir régulièrement des réunions du GICGB en République dominicaine ou dans d'autres pays des Caraïbes.

Accroître le Fonds de protection de l'habitat de la Grive de Bicknell et créer un fonds parallèle à Hispaniola pour veiller à ce que chacun d'eux octroie effectivement des subventions aux partenaires locaux en vue de la conservation de l'habitat d'hivernage de la Grive de Bicknell.

- Faire en sorte que tant le fonds des États-Unis/Canada que celui d'Hispaniola atteignent 50 000 \$ d'ici la fin de 2010.
- Accroître la portée du fonds nord-américain à d'autres îles des Caraïbes et assurer une représentation équilibrée de ces pays au sein de chacun des comités consultatifs des fonds.
- Faire connaître les fonds aux donateurs (particuliers et sociétés) éventuels au sein des secteurs nord-américains du ski, des télécommunications, de l'énergie éolienne et des produits forestiers et aux entités tirant profit du marché du carbone.

Travaux de recherche

La conservation de la Grive de Bicknell est l'élément moteur des travaux du GICGB. Toutefois, des recherches supplémentaires s'imposent afin de mettre en place les mesures les plus efficaces pour atteindre l'objectif fixé. Selon le GICGB, les priorités de recherche au cours des cinq prochaines années (de 2010 à 2014) sont les suivantes :

- Identifier les corridors et haltes migratoires et les comportements migratoire.
- Déterminer comment les populations de Grives de Bicknell réagissent aux effets des différentes pratiques forestières.

- Préciser la répartition hivernale de l'espèce et l'utilisation de l'habitat dans les îles autres qu'Hispaniola.
- Évaluer les effets des dépôts acides et de la réduction du calcium disponible sur l'habitat et l'espèce.
- Prévoir et surveiller plus efficacement les incidences du changement climatique.
- Déterminer de quelle manière les populations réagissent à la variation des conditions de l'habitat dans les aires d'hivernage.

Évaluation des progrès réalisés

Le plan d'action visant la conservation de la Grive de Bicknell est un document évolutif offrant un cadre pouvant être adapté afin d'orienter les mesures de conservation visant l'espèce. L'évaluation du succès du plan se fera à l'aide de deux approches globales.

- **Protocole pour le suivi des oiseaux nichant en altitude, version 2.0** – Il sera crucial d'assurer la surveillance permanente des populations de nicheurs à l'aide d'une méthode normalisée pour évaluer les progrès réalisés quant à l'atteinte des objectifs de

conservation du présent document. La version 2.0 du Protocole pour le suivi des oiseaux nichant en altitude, reposant sur des programmes de surveillance antérieurs légèrement différents employés de 1991-2008, est une initiative internationale faisant appel à des bénévoles afin de faire le suivi des populations de Grives de Bicknell à l'échelle de son aire de reproduction (pour des renseignements plus détaillés, aller à www.vtecostudies.org/MBW/MBW2.html.)

- **Réunion des membres du GICGB et collaboration** – Les membres du GICGB se rencontreront officiellement aux moins une fois par année pour faire le suivi des progrès des mesures de conservation et des travaux de recherche, examiner les besoins de financement et, s'il y a lieu, actualiser le présent plan. Tous les efforts seront déployés pour faire en sorte que les données nouvelles soient transmises aux groupes se consacrant à la conservation de la Grive de Bicknell dans l'ensemble de son aire de répartition ainsi que pour renforcer les communications entre ces groupes.

Le Groupe international pour la conservation de la Grive de Bicknell (GICGB) est une coalition de scientifiques, de gestionnaires de ressources naturelles et de planificateurs en matière de conservation faisant progresser l'étude et la conservation de la Grive de Bicknell au moyen de principes scientifiques éprouvés et de partenariats locaux, nationaux et internationaux.

www.bicknellsthrush.org



**Le Groupe international pour la conservation
de la Grive de Bicknell (GICGB)**